



**MAIRIE de MIJOUX**  
Rue Dame Pernette  
01410 Mijoux

<p style="text-align: center;"><b>TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance du 11 juillet 2012</b></p>
---

La réunion s'est ouverte à 18 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.  
Étaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absents :

Excusés : Mr Yvon JAULET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

Invité : Mr Jean-Paul ROUX, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays de Gex

### **I. Projet de schéma de desserte des crêts du Haut Jura**

Mr Le Maire informe les membres du Conseil qu'il a invité Mr Jean-Paul ROUX, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays de Gex pour qu'il fasse une présentation détaillée aux membres du conseil municipal du projet de schéma de desserte des crêts du Haut Jura dont la Maîtrise d'ouvrage est assurée par le Parc Naturel du Haut Jura.

Mr Roux confirme que :

- Le document tel que présenté lors des différentes réunions qui se sont déroulées courant juin dernier, n'est pas opposable juridiquement,
- Ce document se limite à faire des recommandations en matière d'aménagement de dessertes des crêts du Haut Jura, et notamment dans le cadre de dossiers de demandes de subventions, étant précisé qu'en l'absence de schéma de desserte, l'obtention d'éventuelles subventions serait particulièrement difficile en l'état actuel,

Courant septembre prochain, d'autres réunions vont avoir lieu sur le sujet, elles seront particulièrement importantes du point de vue du positionnement de chacun sur ce schéma et de la rédaction du texte.

### **II. Point sur l'Office de Tourisme commun avec les Communes de Chezery Forens et Lélex**

Un point est fait sur l'avancée du dossier de création d'un Office de Tourisme commun avec les communes de la Haute Vallée de la Valserine. Les services de la Préfecture travaillent en collaboration avec le Syndicat des Trois Villages dans l'élaboration du projet et principalement sur la rédaction des textes tels que les statuts du futur Office de Tourisme et des délibérations à prendre respectivement par le Syndicat et les Trois communes de telle

sorte que la légalité soit parfaitement respectée, une réunion de travail est prévue avec les représentants des trois communes le 18 juillet prochain pour rédiger une première ébauche de statuts.

### **III. Point sur l'utilisation abusive des terrains communaux par le SMMJ**

Mr Le Maire rappelle aux membres du conseil la situation illicite dans laquelle se trouve le SMMJ qui exploite des terrains communaux sans aucun droit réel (absence totale de conventions et/ou baux), il précise au conseil que lors de l'entrevue qu'il a eu avec Mr le Préfet sur ce sujet fin avril, ce dernier a confirmé la situation illicite du SMMJ sur le territoire communal et s'est engagé à faire un rappel au droit au SMMJ sur cette occupation sans droit des biens communaux.

### **IV. Point sur la situation budgétaire**

Un point sur la situation budgétaire est effectué à la moitié de l'exercice, certains postes budgétaires présentent des dépassements, et notamment les charges de fonctionnement courant.

Une note interne va être distribuée à chaque agents et élus pour rappeler que toute commande doit être préalablement contrôlée et acceptée budgétairement avant validation.

### **V. Point sur le projet de bâtiment Handiski**

Une réunion est programmée le 22 août prochain avec les parties concernées par le dossier, à savoir l'association handiski et le SMMJ, pour poursuivre l'étude de l'implantation de ce bâtiment sur le site de La Faucille.

### **VI. Proposition de contrat de prêt bancaire**

Suite à la consultation d'emprunt faite auprès de plusieurs établissements financiers, le conseil retient la proposition de la Caisse d'épargne pour l'emprunt bancaire prévu à la section investissement du budget primitif 2012.

### **VII. Questions et Délibérations Diverses**

Demande de l'Office de Tourisme de Mijoux d'une subvention supplémentaire pour faire face à ses dépenses de fonctionnement de l'année 2012 : le Conseil accepte à l'unanimité la signature d'un avenant à la convention d'objectif de l'Office de Tourisme de Mijoux pour l'année 2012 pour un montant de 28.000 €.

Mr Gros présente au conseil des devis pour la réparation et/ou le remplacement des deux horloges de la Commune qui se trouve l'une dans l'église, l'autre dans le bâtiment de l'ancienne école. Il est décidé le report de ces travaux de réfection des horloges sur l'année 2013.

Il est 21 heures 30, rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.